

Devenir partenaire

Pour faire aboutir nos projets, nous avons besoin de votre concours.

Il permet à la Fondation de la Collégiale, d'apporter le complément financier nécessaire à une réalisation plus rapide et plus étendue des travaux.

La dynamique née de la confiance de nos donateurs a suscité, par effet de levier, l'engagement de l'État (DRAC) et des Collectivités (Région Grand Est et Département). La Ville de Thann assume son rôle de maître d'ouvrage.



Blason de Maximilien Empereur



Blason de la Famille d'Autriche



Blason des Visconti (Milan)

Les avantages fiscaux consentis par l'État à un mécène sont très incitatifs :

Pour les particuliers :

- Au titre de l'impôt sur le revenu : réduction de **66%** du montant du don, plafonnée à 20% du revenu imposable.
- Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière : une imputation sur le montant de l'impôt de **75%** des dons, plafonnée à 50 000 €.
- Les legs

La Fondation pour la Collégiale de Thann est habilitée à recevoir des legs exonérés de droits de succession.

Pour les entreprises :

- IS : réduction d'impôt de **60%** du montant versé dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes.

Les dons sont à adresser, par chèque libellé à l'ordre de "Fondation pour la Collégiale", au 35 rue du Général de Gaulle - 68800 Thann. Chaque don d'un montant minimum de 30 euros fait l'objet d'un reçu fiscal établi par la Fondation de France.

Pour plus d'information, consultez le site internet de la Fondation sur : www.fondation-collegiale-thann.fr ou sur ce Flash code.



Quand Fondation rime avec mobilisation

Pendant plus de sept siècles, des générations de bâtisseurs se sont succédées pour que la Collégiale s'élève et se maintienne dans le ciel de Thann. Or, en 2008, l'édifice est en péril. La Fondation qui vient de naître fédère les énergies susceptibles de sauver l'âme de notre cité ! Si nous pouvons être fiers d'être, grâce à nos donateurs, les inspirateurs éclairés de ce remarquable chantier, il nous reste beaucoup à faire. Pérenniser les richesses de cet exceptionnel témoin de l'art gothique est un devoir.

Edouard HEINRICH
Président

Ce joyau de l'art gothique fait la fierté des Thannois. Il est un monument essentiel du patrimoine local et attire des milliers de touristes par an. En 2008, MM. Edouard Heinrich, André Litzler, Eugène Schnebelen et Alain Vidal ont décidé avec l'appui du Rotary Club local, de relever un défi : celui de créer une Fondation pour la sauvegarde de la Collégiale de Thann. Qu'ils en soient vivement remerciés, ainsi que les nombreux et fidèles donateurs.

Gilbert STOECKEL
Maire de Thann

Édifice cultuel, mais également culturel, l'église Saint-Thiebaut concentre les spécificités de chaque courant du gothique. Nos anciens l'ont voulu magnifique et, à la limite de l'exploit technique, ils en ont fait une œuvre tout en finesse, véritable dentelle de pierre. Tous héritiers de cet édifice majeur, il appartient à chacun de nous d'assumer notre rôle de « passeur », afin que la Collégiale soit transmise dans les meilleures conditions possibles aux générations futures.

Richard DUPLAT
Architecte en chef des Monuments Historiques

Trois styles gothiques dans un même et unique lieu !

Les 200 ans nécessaires à la construction de l'édifice révèlent toute l'évolution de l'art ogival.



Gothique primitif



Gothique rayonnant



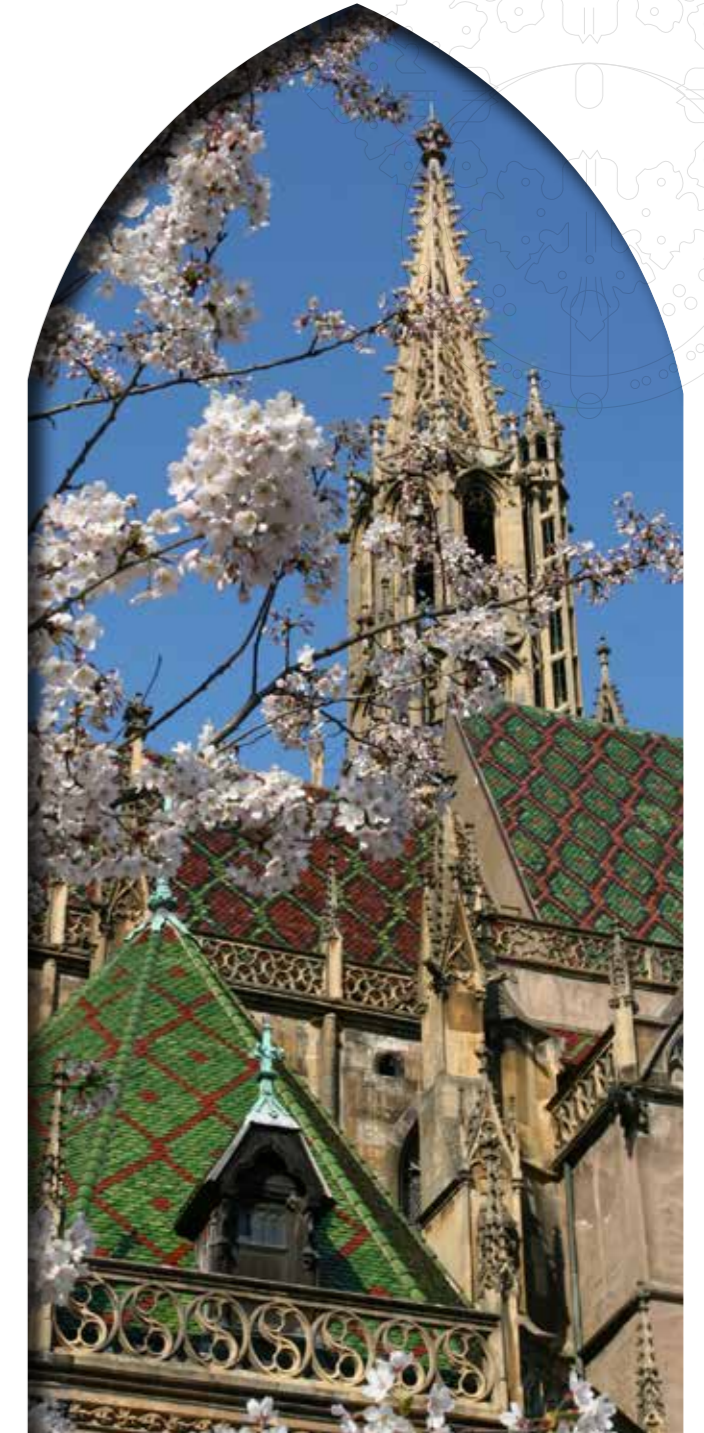
Gothique flamboyant



Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann
Placée sous l'égide de la Fondation de France
35 rue du Général de Gaulle - 68800 Thann
www.fondation-collegiale-thann.fr



FONDATION
COLLÉGIALE
DE THANN



Création : Adéquation-M&C. Photos : remerciements à Norbert Hecht, Jean-Pierre Rohmer et Grégoire Gauchet pour la mise à disposition des photographies. 01/21

Un chantier permanent de 12 années...
Un montant total de travaux réalisés de 4 440 000 euros

Des futurs travaux estimés à
un montant de 6 000 000 euros pour...

Classée monument historique, la Collégiale de Thann, joyau de l'art gothique, est l'élément essentiel du patrimoine local. Construite entre les années 1324 et 1516, elle a survécu aux injures du temps et aux ravages des guerres successives.

Nos aînés ont su mobiliser les moyens nécessaires pour panser ses blessures et la restaurer dans toute sa beauté.



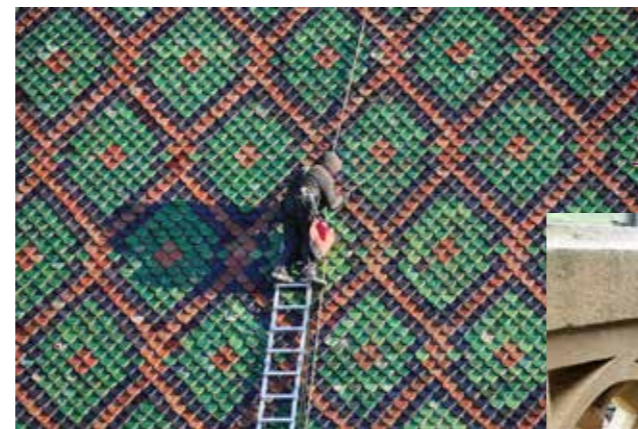
Maintenir et transmettre cet édifice d'exception, fragile par nature, est un devoir.

Pourtant, en 2008, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques déclare l'édifice en péril. Dans l'urgence est créée, sous l'égide de la Fondation de France, **la Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale.**

Son action est double : contribuer au financement des travaux et inciter l'État, la Ville de Thann, propriétaire, et les décideurs locaux (Région Grand Est et Département) à s'engager à ses côtés.



Portail Nord après restauration et restitution de peintures polychromes



Remplacement de 6000 tuiles vernissées fabriquées artisanalement



80 m de nouvelles ramparts sculptées

400 m d'étanchéité rétablis en cuivre et plomb coulé



Saint Thiébaud - avant



Saint Thiébaud - après

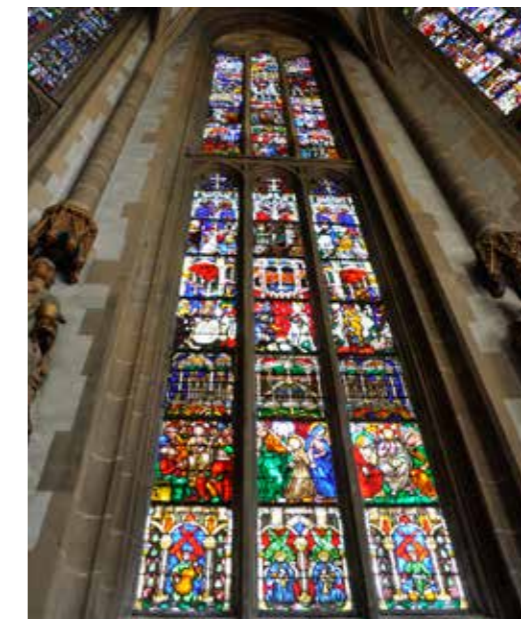


Une cathédrale de 130 tonnes de métal d'échafaudage pour la rénovation intérieure

» La restauration de la façade Nord (du clocher au portail)



» L'indispensable protection et restauration des précieuses verrières médiévales



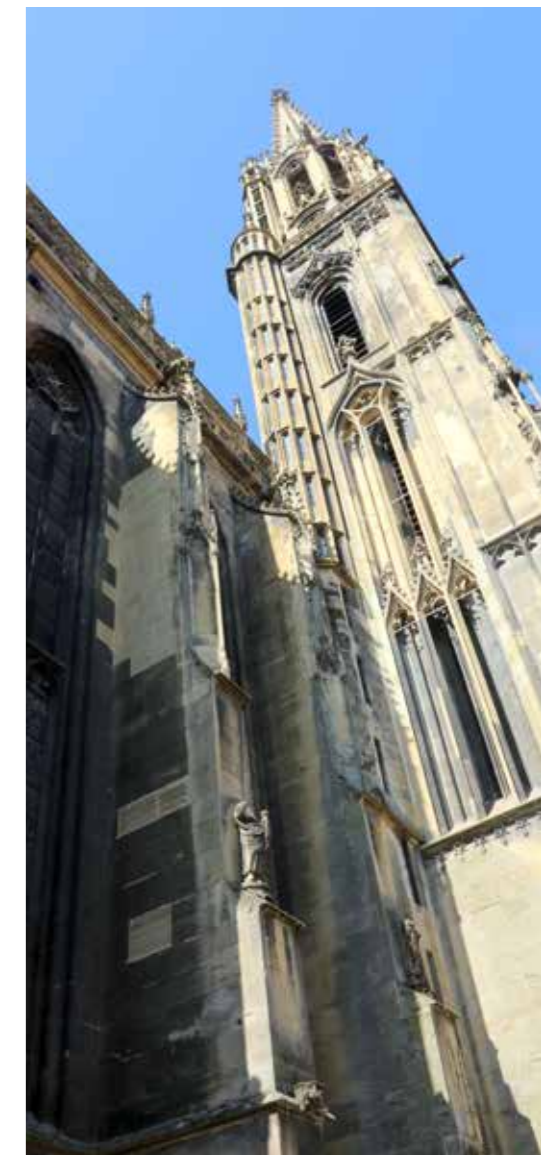
Dégradation sur 75 ans :



1944

2019

» La restauration du clocher



Un joyau de l'art gothique à cœur ouvert !